



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 64961

Texte de la question

M Guy Hermier attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et du développement rural sur les revendications des surveillants titulaires des établissements publics d'enseignement agricole, qui constatent avec amertume que leur situation ne cesse de se dégrader, alors que depuis plusieurs années leur syndicat national essaye d'obtenir l'amélioration de leur condition statutaire, et qu'ils avaient obtenu qu'un concours interne et exceptionnel soit organisé, le ministre du budget l'a refusé. De plus, on vient également de leur refuser l'indemnité forfaitaire allouée aux autres personnels de l'éducation. Ces surveillants titulaires qui avec raison réclament un minimum de considération et de dignité souhaitent ne plus être oubliés de l'éducation. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les mesures qu'il entend prendre en leur faveur.

Texte de la réponse

Reponse. - Afin d'améliorer le statut des surveillants titulaires, tout en leur permettant de conserver leurs fonctions d'éducateur, il a été adressé, le 23 mars dernier, au ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, et au ministre du budget des propositions tenant compte des aspirations des intéressés. Toutefois, comme les propositions en réponse formulées par le ministre du budget ne répondaient pas aux attentes exprimées par les agents, le Premier ministre a été saisi du dossier.

Données clés

Auteur : [M. Hermier Guy](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64961

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et développement rural

Ministère attributaire : agriculture et développement rural

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 1992, page 5482